

Alléluia ! Aujourd'hui nous sommes le 23 avril, samedi de l'Octave de Pâques

Je me dispose intérieurement à accueillir dans la prière la parole du Seigneur, Je lui demande de savoir rendre grâce pour l'Église du Christ, pour la communion que nous formons, tous les baptisés, qui partagent la foi dans le Ressuscité. Au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit. Amen

Le chœur du séminaire français de Rome chante Le salut et la puissance de notre Dieu.

La lecture de ce jour est tirée du chapitre 4 des Actes des apôtres

En ces jours-là, les chefs du peuple, les Anciens et les scribes constataient l'assurance de Pierre et de Jean et, se rendant compte que c'était des hommes sans culture et de simples particuliers, ils étaient surpris ; d'autre part, ils reconnaissaient en eux ceux qui étaient avec Jésus. Mais comme ils voyaient, debout avec eux, l'homme qui avait été guéri, ils ne trouvaient rien à redire.

Après leur avoir ordonné de quitter la salle du Conseil suprême, ils se mirent à discuter entre eux.

Ils disaient : « Qu'allons-nous faire de ces gens-là ? Il est notoire, en effet, qu'ils ont opéré un miracle ; cela fut manifeste pour tous les habitants de Jérusalem, et nous ne pouvons pas le nier.

Mais pour en limiter la diffusion dans le peuple, nous allons les menacer afin qu'ils ne parlent plus à personne en ce nom-là. »

Ayant rappelé Pierre et Jean, ils leur interdirent formellement de parler ou d'enseigner au nom de Jésus. Ceux-ci leur répliquèrent : « Est-il juste devant Dieu de vous écouter, plutôt que d'écouter Dieu ? À vous de juger. Quant à nous, il nous est impossible de nous taire sur ce que nous avons vu et entendu. » Après de nouvelles menaces, ils les relâchèrent, faute d'avoir trouvé le moyen de les punir : c'était à cause du peuple, car tout le monde rendait gloire à Dieu pour ce qui était arrivé.

Textes liturgiques © AELF, Paris

1

Les chefs du peuple posent leur regard sur Pierre et Jean, ils sont surpris de leur condition ordinaire et de leur assurance. Je prends moi aussi le temps de regarder les visages de tous ces chrétiens ordinaires, dans ma famille, mon entourage, dans ma paroisse, qui comme moi sont aussi des disciples du Christ.

2

Les chefs sont embarrassés, la foi de Pierre et Jean les pousse à les condamner mais leurs actes les retiennent de les sanctionner. Je médite sur la puissance des actes comme témoignage de la foi. Quels sont les engagements, les actions des chrétiens d'aujourd'hui qui m'impressionnent ?

3

Malgré les menaces, la réponse de Pierre et Jean est simple, sans appel, une évidence : « Il nous est impossible de nous taire sur ce que nous avons vu et entendu ». Je médite sur les sentiments qui habitent leur cœur, et leur font dire ces mots.

Introduction à la deuxième écoute

À la deuxième écoute je médite sur cette Église primitive, cette toute première communauté chrétienne, petite, mais forte de sa foi dans le Ressuscité.

Invitation à une prière personnelle

Je termine cette prière en action de grâce pour mon Église, pour tous ces disciples du Christ dont je fais partie, et qui depuis le matin de la Résurrection et jusqu'à aujourd'hui, témoignent par leur foi et leurs actes, de leur grande espérance.

Prière finale

Gloire au Père,
et au Fils,
et au Saint-Esprit,
au Dieu qui est,
qui était, et qui vient,

pour les siècles des siècles.
Amen.